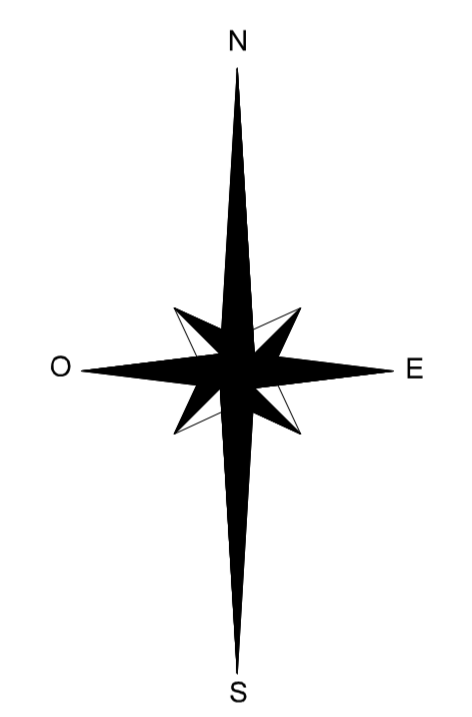


- LEGENDE**
- Limites de zones
 - Emplacement réservé
 - Espace Boisé Classé (L130-1)
 - Secteur soumis au risque inondation (PPRI du Val de Rosselle)

DROIT DE PREEMPTION URBAIN
S'applique sur les zones U et AU
(Par délibération du 4-10-2011)

N°	Objet	Superficie approximative	Bénéficiaire
1	Impasse du chemin de Fer Réalisation d'un accès piétons et cycles 4m de large	116m²	Commune de Cochenen
2	Impasse du chemin de Fer Elargissement de voie Rue de Famberviller	151m²	Commune de Cochenen
3	Création d'un accès automobile 10m de large Rue de Famberviller	224m²	Commune de Cochenen
4	Elargissement de facades De 3m à 10m de large	150m²	Commune de Cochenen



Département de la Moselle
Commune de Cochenen

PLAN LOCAL D'URBANISME

DOCUMENTS GRAPHIQUES
Sud
Pièce 4c/5

Plan Vu pour être annexé à la DCM de :

Réalisé par: MAS	Référence: 08289	G2C Environnement 15 avenue de la Résistance 54500 LACOU Tél. 03 83 96 14 57 email: rancy@g2c.fr
Validé par: FRW	Echelle: 1/2000	
Date: 20/09/2011		